

Le centre intercommunal d'action sociale

Présentation

Les communautés de communes se sont peu à peu investies dans l'exercice de compétence dans le secteur social, notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et du vieillissement de la population. La loi N°2005-32 de Cohésion sociale du 18 janvier 2005 a introduit un nouveau bloc de compétence optionnel "Action sociale d'intérêt communautaire", dans lequel nombre de communautés de communes souhaitent s'engager.

Contenu

- Contexte d'une action sociale intercommunale en milieu rural
- Les principales pratiques mises en œuvre
- Les axes prioritaires
- Les conditions de réalisation : le CIAS; la place du Centre social agréé par la CAF ; articulation avec le Conseil général
- La mobilisation des élus autour d'un projet ?

Durée : 3 h

Informations utiles

- *Le Centre Intercommunal d'Action Sociale*
Mairie-conseils Diffusion -
www.mairieconseils.net (rubrique Publications - développement social)

Avec le concours de

